

Repères pour l'accompagnement

Personnes séparées, divorcées : Accueillir, Accompagner, Discerner, Intégrer.

La situation

Dans nos sociétés occidentales, le divorce a pris une grande ampleur, près d'un mariage sur deux se conclut par une séparation ou un divorce. Les conséquences sont immenses : augmentation de la pauvreté, difficultés de logement, grand désarroi des personnes, répercussions sur les enfants... Les couples chrétiens ne sont pas épargnés et beaucoup après un divorce sont désemparés.

AL 238 nous interpelle : « aujourd'hui nous découvrons qu'il est particulièrement urgent de mettre en place un ministère dédié à ceux dont la relation conjugale s'est brisée ». Ce ministère ne doit pas se concevoir comme un service unique qui ne sache pas reconnaître et mélange les différentes périodes que traversent les personnes qui ont éprouvé le divorce : tempête de la rupture et de ses incidences immédiates, reconstruction personnelle, reconstruction des relations dans la nouvelle situation, discernement pour un projet et choix de vie. L'accompagnement attendu sera différent selon les périodes ainsi que les charismes et compétence des accompagnateurs.

1 - Pour accompagner, accueillir et écouter d'abord

Face aux accidents de la vie (route, travail, infarctus, AVC) notre société s'est organisée pour intervenir rapidement, soulager, accompagner. Pour les accidents de la vie d'un couple, il y a encore peu de bons Samaritains pour s'arrêter et proposer de l'aide en sachant « ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre » (EG 169)

1.1 - Le divorce est toujours une souffrance

Toutes les personnes qui s'approchent pour la première fois des divorcés sont frappées par la souffrance qu'ils endurent et la profondeur des blessures qui découlent du divorce.

1.2 - Un fort sentiment d'échec et de culpabilité

Un divorce est toujours un tremblement de terre dont il est difficile de sortir indemne. La prise de conscience de l'échec envahit les personnes, affecte leur goût de vivre. Un fort sentiment de culpabilité ronge le cœur de beaucoup qui leur fait perdre confiance en eux-mêmes et dans les autres. Certains peuvent avoir le sentiment que leur vie est finie !

1.3 - Le sentiment d'être exclu

Les conséquences sociales du divorce (perte de relations, d'amis, parfois rupture avec la famille) et la froideur de nos communautés à leur égard font que les personnes divorcées ont souvent le sentiment d'être exclues ou d'être jugées. La peur du regard des autres, de leurs questions, conduisent souvent les divorcés à se "cacher" de sorte qu'il est difficile de les rejoindre.

2 - Qu'ont dit les pères du synode et le pape François, dans Amoris Laetitia ? « Un discernement particulier est indispensable pour accompagner pastoralement les personnes séparées, divorcées ou abandonnées. La souffrance de ceux qui ont subi injustement la séparation, le divorce ou l'abandon doit être accueillie et mise en valeur, de même que la souffrance de ceux qui ont été contraints de rompre la vie commune » [AL242]

Ces situations « exigent aussi [que ces divorcés bénéficient] d'un discernement attentif et [qu'ils soient] accompagnés avec beaucoup de respect, en évitant tout langage et toute attitude qui fassent peser sur eux un sentiment de discrimination... » [AL243]

« L'Eglise doit accompagner d'une manière attentionnée ses fils les plus fragiles, marqués par un amour blessé et égaré, en leur redonnant confiance et espérance, comme la lumière du phare d'un port ou celle d'un flambeau placé au milieu des gens pour éclairer ceux qui ont perdu leur chemin ou qui se trouvent au beau milieu de la tempête. » [AL291]

3 - Accompagner sur un chemin de reconstruction

Après un divorce, le risque est d'emprunter des chemins qui se révèleront être des impasses : Relativiser ou même nier l'évènement et ce qui en découle ; « on était d'accord, tout va bien, on a fait ça à l'amiable » ou faire comme si tout allait s'arranger, rentrer dans l'ordre. Il ou elle va revenir... Essayer d'oublier en se créant une vie trépidante. Cacher le mal au fond de soi et refaire sa vie à tout prix rapidement.

3.1 - Un long chemin de reconstruction

Pour se reconstruire après un divorce, il faut accepter de refaire pas à pas le chemin qui a conduit au divorce : « accepter de refaire consciencieusement le chemin de son malheur ! »¹ C'est ce chemin-là qui se révélera être un chemin de vie. Mais ce chemin est un long chemin qui comporte des étapes nécessaires et c'est un chemin qu'on ne peut pas faire seul.

3.2 - Un chemin que l'on ne peut pas faire seul

Il faut oser rejoindre d'autres divorcés dans un groupe pour ouvrir l'avenir avec eux. C'est un groupe où les personnes séparées ou divorcées seront accueillies sans jugement, où elles pourront dire et redire leur souffrance, leur colère y compris contre l'Église, mais aussi écouter les autres participants dans leur histoire différentes, exprimer leur désir de vivre.

3.3 - Offrir un lieu de parole et d'écoute

Il est important de proposer ces lieux où pourra renaître suffisamment de confiance pour que la personne accepte de se raconter. L'important lorsqu'une personne rejoint un groupe est de lui permettre de parler de son histoire, de la manière dont elle a vécu les événements. Il lui faudra peut-être plusieurs rencontres avant qu'elle commence à se raconter, l'important est que ce soit elle qui parle, car c'est elle qui a vécu les événements.

3.4 - Ni psychologues, ni thérapeutes.

La participation à un groupe de reconstruction ne peut pas être occasionnelle, elle doit être un engagement dans le temps à cheminer avec le groupe. Tous les membres du groupe bénéficient de la présence des autres, et chacun aide les autres sur leur propre chemin, il est donc important que tous soient présents.

Dans ces groupes il faut proposer des points de repères (voir ci-dessous) tels des cairns sur un sentier de montagne, ils vont aider à avancer sur ce chemin difficile de la reconstruction. Ce ne sera pas un accompagnement psychologique ou une thérapie de groupe, mais simplement un partage dans l'écoute attentive de chacun sur le thème proposé pour la rencontre.

3.5 - Proposer le Parole de Dieu

Les rencontres seront aussi l'occasion de se laisser interpeler par la parole de Dieu. La Parole de Dieu c'est là toute notre richesse, il faut la proposer à chaque rencontre. « La Parole s'adresse à la fois à notre intelligence mais aussi à notre cœur. Elle ouvre à un au-delà, elle met en mouvement, elle devient une force de guérison »¹. Il ne faut pas seulement la lire ensemble, mais il faut qu'elle soit proposée comme les paroles de Jésus à Cléophas et son ami sur le chemin d'Emmaüs, Elle sera proposée comme permettant d'apprendre à relire sa vie autrement que sous l'angle de la désillusion et de l'échec. Elle aide à apprendre à dépasser sa souffrance.

4 - Discerner

Tout au long de ce parcours fait en équipe, éclairé par la Parole de Dieu, chacun pourra percevoir et hiérarchiser tous les éléments qui ont conduit à son divorce. Juger de l'esprit qui les a inspirés et faire les distinctions nécessaires de telle sorte à faire la vérité et à trouver les actions à mettre en œuvre pour choisir, pour son bonheur, ce qui est bien et ainsi ouvrir un avenir de paix et de vérité. C'est le discernement personnel auquel le pape François attache tant d'importance. Il n'y a que la personne divorcée elle-même qui peut faire ces choix, guidée par sa conscience. Le cheminement avec le groupe et le partage de la Bonne Nouvelle sont là pour l'éclairer mais il ne faut pas se substituer à elle. Le pape François le rappelle : « Il nous en coûte de laisser de la place à la conscience des fidèles qui souvent répondent de leur mieux à l'Évangile avec leurs limites et peuvent exercer leur propre discernement... Nous sommes appelés à éclairer les consciences, mais non à nous substituer à elles » [AL37].

Dans cette démarche de discernement qui contribue à la reconstruction personnelle, il conviendra d'aider à identifier et visiter les différents domaines de discernement qui correspondent à des étapes de la reconstruction sans imposer une stricte chronologie, mais en aidant à éviter les confusions et les amalgames. Ces domaines sont détaillés en annexe 3

- 1er domaine : le vécu de la première union :
- 2ème domaine : L'état actuel de la relation avec l'ancien conjoint et les enfants
- 3ème domaine : La relation à l'Église :
- 4ème domaine : Quelle attente spirituelle et demande sacramentelle ?
- 5ème domaine : Le choix d'un chemin de vie : vivre seul dans la fidélité à l'engagement initial, accepter la solitude dans l'ouverture à une rencontre éventuelle, être dans une disponibilité active vers une nouvelle rencontre.

Si les quatre premiers domaines de discernement contribuent à une prise de distance et une pacification par rapport à la rupture et à ses conséquences, Le cinquième domaine est d'une nature totalement différente puisqu'il s'agit d'un choix vocationnel. En particulier, si suite à une rencontre le choix d'une nouvelle union est envisagé, un accompagnement et un discernement très spécifique est à prévoir.

5 - Intégrer

L'expérience de l'accompagnement de personnes séparées ou divorcées nous a montré que beaucoup ont "tenu le coup" dans la tourmente de leur vie grâce à leur foi. Le divorce n'a pas été pour elles une rupture avec le Seigneur, mais au contraire, le Seigneur a souvent été pour elles la petite lumière qui a continué à briller sur leur chemin de malheur. La rupture par contre s'est souvent faite avec l'Église où les divorcés se sont senti mal accueillis ou rejetés, au mieux ignorés. Être accueillis, écoutés et accompagnés dans un groupe d'Église leur permet de prendre conscience que la Miséricorde de Dieu s'exprime aussi pour eux dans notre Église, qu'elle les accueille, qu'ils y ont leur place et que " l'Esprit-Saint déverse en eux des dons et des charismes pour le bien de tous" [AL299]. Le groupe sera alors un lieu de réconciliation véritable avec l'Église. Ils pourront ainsi pour certains prendre place dans la communauté ou reprendre la place qu'ils avaient quittée, pour d'autres continuer leur service dans leur paroisse en n'ayant plus peur de se dire divorcés.

L'intégration ne sera possible que si la communauté change son regard et son attitude. Les accompagnateurs auront le soin d'interpeler les communautés et leurs pasteurs pour qu'elles avancent sur un chemin de conversion car « Jésus « attend que nous renoncions à chercher ces abris personnels ou communautaires qui nous permettent de nous garder distants du cœur des drames humains, » (AL 308). En effet « leur participation peut s'exprimer dans divers services ecclésiaux : il convient donc de discerner quelles sont, parmi les diverses formes d'exclusion actuellement pratiquées dans les domaines liturgique, pastoral, éducatif et institutionnel, celles qui peuvent être dépassées. Non seulement ils ne doivent pas se sentir excommuniés, mais ils peuvent vivre et mûrir comme membres vivants de l'Église, la sentant comme une mère qui les accueille toujours, qui s'occupe d'eux avec beaucoup d'affection et qui les encourage sur le chemin de la vie et de l'Évangile. Cette intégration est nécessaire également pour le soin et l'éducation chrétienne de leurs enfants, qui doivent être considérés comme les plus importants ». (AL 299)

6 - Rejoindre les personnes séparées ou divorcées.

On l'a dit plus haut, les personnes divorcées ont souvent le sentiment d'être à l'écart et elles se "retirent", elles s'auto excluent. Il est donc inutile d'attendre qu'elles viennent frapper à la porte de nos paroisses, il est impératif d'aller les rejoindre comme Jésus a rejoint les disciples d'Emmaüs sur leur route de déception. Mais nous ne sommes pas le Christ et la tâche n'est pas simple. Il n'y a pas de recette miracle et il faut être imaginatif tout en s'appuyant sur des initiatives mises en œuvre dans diverses paroisses, divers diocèses qui ont permis de lancer des groupes d'accueil et d'accompagnement.

Nous pouvons citer pêle-mêle : la création d'une antenne divorcés – la création de permanence d'accueil – l'organisation d'une journée conviviale pour les divorcés – Une journée de réflexion dans un lieu un peu "hors du temps" tel une abbaye pour une journée de rentrée en Septembre....

Penser aussi aux panneaux d'affichage de nos églises. Beaucoup de divorcés ont pris de la distance avec l'Église, mais ils continuent souvent à fréquenter nos églises pour s'y retrouver "en tête à tête" avec le Seigneur. Une affiche, des tracts simples les invitant à ne pas rester seuls, avec le n° de téléphone d'un contact possible leur montrera qu'ils ne sont pas indifférents à la communauté, qu'ils ne sont pas "invisibles", mais au contraire qu'ils sont attendus.

7 - La formation des accompagnateurs

Il ne s'agit pas de recruter des psychologues ou des thérapeutes diplômés, on l'a déjà dit. Il faut s'appuyer sur des personnes ayant elles-mêmes connu la détresse d'un divorce ou qui l'ont côtoyée au plus près dans leur famille ou leurs amis proches, ils seront ainsi à même de comprendre ce que vivent les divorcés. Dans les groupes, l'important n'est pas de prendre la parole, c'est de savoir écouter ; une formation à l'écoute sera donc utile (il en existe dans tous les diocèses et le CLER Amour & Famille en propose). L'accompagnement du groupe par un prêtre ou un diacre s'avèrera utile pour proposer la Parole de Dieu au cœur des personnes divorcées, mais il y a aussi de plus en plus de laïcs bien formés qui en sont tout aussi capables. Enfin pour une démarche de formation plus poussée pour un groupes d'accompagnateurs déjà engagés auprès de leurs frères divorcés, des mouvements ou association telles que "La Mission de France" ou "Chrétiens Divorcés Chemins d'Espérance" peuvent aider les diocèses.

8 - Une démarche en Eglise

L'idéal est d'inscrire cette volonté d'accueil et d'accompagnement des personnes séparées ou divorcées dans une démarche en Eglise qu'elle soit diocésaine au sein de la Pastorale des Familles, ou dans un mouvement chrétien, mais toujours facilitant une démarche d'intégration dans la communauté paroissiale. La Pastorale des Familles du diocèse aura le rôle de recenser toutes les différentes initiatives afin de pouvoir offrir aux personnes concernées des propositions en fonction de leurs attentes et de leurs sensibilités. Cela permettra de rendre plus visible la démarche et aux accompagnateurs de ne pas se sentir isolés, de bénéficier d'un accompagnement et des formations diocésaines, mais aussi de faire bénéficier les autres mouvements de la Pastorale des Familles du diocèse de toutes les richesses échangées lors des rencontres des groupes de divorcés. Une collaboration emprunte de confiance entre les mouvements permettra un enrichissement de tous.

9 - Changer le regard de nos communautés

Comme déjà évoqué au § 5 il nous paraît important que nos communautés paroissiales changent le regard qu'elles portent sur les personnes divorcées, qu'elles passent de la méfiance à l'accueil bienveillant. De même qu'il existe le plus souvent des antennes du Secours Catholique dans les paroisses, il pourrait y avoir un petit groupe qui s'enquière des divorcés, les accueillent chaleureusement au nom de la communauté, les informent de ce qui se fait et les orientent vers le groupe d'accompagnement le plus proche. Ce serait là un bel exemple d'une "Diaconie" véritablement agissante.

10 – Et après ?

Certaines personnes feront le choix de ne pas se remarier et témoigneront ainsi de la fidélité conjugale. Ce peut être un choix difficile que l'Église doit accompagner [cf. AL242]. Il suppose un engagement libre dans un projet de vie respectueux des enfants, jamais pris comme otages (AL 245) et respectueux de la parentalité de l'ex-conjoint.

D'autres, après avoir retrouvé confiance en eux et dans les autres s'engageront dans une nouvelle union. Le chemin de reconstruction proposé dans ces pages est un préambule important pour vivre, en vérité, un temps de prière à l'occasion du remariage civil. Ce temps de préparation est l'opportunité de discerner si ce choix est vraiment un projet de vie, pour chacun des nouveaux conjoints et constitue une préparation à la nouvelle union, particulièrement important quand l'un des nouveau conjoint n'a jamais été marié.¹

Ils pourront aussi souhaiter pouvoir s'approcher à nouveau des sacrements de l'Église, le chemin proposé s'apparente par bien des aspects au chemin de discernement nécessaire pour entrer dans une démarche d'accès aux sacrements [cf. AL300]. Cet accès aux sacrements sera pour eux une étape dans l'intégration pleine et entière à la vie de l'Église.

¹ Voir la fiche "Accueillir, Accompagner Discerner Intégrer les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union
Chrétiens divorcés Chemins d'Espérance - Equipes Reliance janvier 2018

ANNEXE 1 - Des points de repères sur le chemin de reconstruction

Les thèmes proposés ci-dessous sont extraits du livre "Accueillir les divorcés" de Guy de Lachaux². Ils sont le fruit de l'expérience d'animation de nombreux groupes de divorcés.

- Choisir la vie
- Exprimer sa souffrance et l'appivoiser
- Changer son regard
- Vivre ses émotions
- Habiter ses relations
- Apprendre à s'aimer
- Se sentir coupable
- Lâcher prise
- Toujours parents
- Se découvrir autre
- Pardonner, se pardonner.

Pour chacun de ces thèmes, ces points de repères sur le chemin, on trouvera dans le livre, des fiches pratiques en cinq parties : Situation du thème - Présentation du thème - Questions pour échanger - Textes de l'écriture - Pour aller plus loin.

Ces fiches sont destinées à être adaptées selon le cheminement de chaque groupe.

ANNEXE 2 - Autres ressources disponibles pour préparer les étapes d'un chemin de reconstruction

Depuis de nombreuses années l'Association "Chrétiens Divorcés Chemins d'Espérance" publie des revues sur des thèmes pouvant aider les personnes divorcées. La plupart de ces revues sont encore disponibles et peuvent aider les animateurs de groupes. La liste des thèmes des revues peut être consultée sur le site de l'association : www.chretiensdivorces.org Les revues sont à commander sur : contact@chretiensdivorces.org

ANNEXE 3 – Les domaines de discernement : (extrait du cheminement Bartimée proposé par les Equipes Reliance)

- 1er domaine : le vécu de la première union : essai de relecture et de clarification des raisons de la rupture et de la séparation, tentatives de réconciliation, place des enfants dans ces conflits, reconnaissance de ses responsabilités, gestion de l'échec, reconnaissance des aspects positifs de ce vécu, ce qui m'a permis de me relever, ...
- 2ème domaine : L'état actuel de la relation avec l'ancien conjoint. Soucis de pacification avec l'ex-conjoint, gestion juste et charitable des situations entraînées par le divorce, souci des enfants, chemins de pardon avec l'ex-conjoint et l'ensemble de la famille.
- 3ème domaine : La relation à l'Église : Quelles ont été mes rencontres avec l'Église ou la communauté depuis mon divorce ? Si elles ont été douloureuses ou incompréhensibles, comment les pacifier ? Comment je comprends les exigences de vérité et de charité de l'Évangile proposées par l'Église. Malgré l'échec traversé, suis-je sensible à la beauté et au sens du sacrement de mariage ?...
- 4ème domaine : Quelle attente spirituelle et demande sacramentelle ? Est-ce un besoin pour ma croissance spirituelle ? Pour l'éducation chrétienne de mes enfants ? Pour pouvoir avoir un sentiment d'appartenance et de non exclusion ?...
- 5ème domaine : Le choix d'un chemin de vie : vivre seul dans la fidélité à l'engagement initial, accepter la solitude dans l'ouverture à une rencontre éventuelle, être dans une disponibilité active vers une nouvelle rencontre. Comment je considère ce chemin de vie, quelle pérennité je souhaite lui donner ? Quels projets porte-t-il ? Quelle est la place des enfants ? Quelle est ma participation à la vie de l'Église, dans la communauté paroissiale, puis-je y avoir des responsabilités ? Quels sont mes souhaits d'engagements dans la société ou dans l'Église ?

² Guy de Lachaux dans "Accueillir les divorcés l'Évangile nous presse" Editions de l'Atelier